

Les États-Unis ont fourni le tiers environ de l'argent qui a été placé dans le Fonds monétaire international et je crois que la proportion de leur contribution à la Banque internationale est encore plus forte. Le Canada a convenu, je crois, d'accroître le pourcentage de sa participation. Cela devrait nous aider un peu à persuader les États-Unis de ne pas mésuser de ces fonds à des fins politiques.

A notre avis, et d'autres pensent comme nous aussi, nous devrions prendre ces mesures parce qu'elles s'imposent et non parce qu'elles nous ouvrent de nouveaux marchés. S'il est louable d'agir ainsi, nous devrions être disposés à le faire dans les circonstances voulues. L'apport du Canada au Plan de Colombo, aux institutions des Nations Unies, au Fonds monétaire international et à la Banque internationale contribue utilement à instaurer la stabilité, la prospérité et la paix dans le monde, et il revêt peut-être plus d'importance à ce point de vue que les dépenses en armements.

La vérité qui se dégage de plus en plus de nos jours, c'est que les riches s'enrichissent plus vite que les pauvres n'améliorent leur sort.

M. Nesbitt: C'est bien le retour à Karl Marx.

M. Regier: La ligne de démarcation est plus marquée aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été dans l'histoire. En dépit de la paix relative dont nous jouissons et des progrès rapides de l'automatisation et de la technique qui haussent le niveau d'existence du monde occidental, nous ne devons pas oublier que nous ne nous acheminons pas nécessairement vers la paix mondiale. Notre groupe aimerait voir le jour où le gouvernement canadien adoptera la recommandation des Nations Unies et où notre contribution générale sera de 1 p. 100 de notre produit national brut annuel. A titre de simple renseignement, permettez-moi de dire que notre contribution cette année aurait dépassé 300 millions de dollars. A notre avis, dépenser ainsi cette somme aurait plus d'effet que si elle était dépensée par le ministère de la Défense nationale.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, je voudrais dire seulement quelques mots à propos de ce projet de résolution portant sur une question très importante, bien que, de façon immédiate, elle n'entraînera peut-être pas une forte saignée sur le Trésor.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le préopinant. Quand le ministre mettra fin à la discussion, j'espère qu'il calmera les craintes de l'honorable député qui s'inquiète des irrégularités que nous aurions pu commettre en

tant que membres de la Corporation internationale de financement, qui croit que nous avons violé ce que j'estime être une convention importante de notre constitution, sinon de la loi, c'est-à-dire qu'aucun traité imposant une obligation au peuple canadien ne peut être ratifié s'il n'a été approuvé par la Chambre des communes. Je ne pense pas, — le ministre me reprendra si j'ai tort, — que ce principe soit aucunement violé par l'activité que nous déployons de concert en nous joignant à cette société internationale de financement.

Comme l'a dit mon collègue le député de Welland, nous appuyons la modification à la loi sur les accords de Bretton-Woods. Nous l'appuyons parce qu'elle renforcera, je pense, deux institutions internationales qui ont joué un rôle utile dans le monde depuis l'accord de Bretton-Woods et qui ont concouru, mais pas assez bien sûr, à réduire l'écart dont mon honorable ami a parlé entre les pays évolués et les pays sous-développés, entre leurs populations, écart qui, je le reconnais, augmente peut-être au lieu de diminuer.

Jadis nous avons bien des discussions sur ce sujet à la Chambre des communes. Le ministre apprendra avec soulagement, je le sais, qu'en l'occurrence on nous épargnera de longues heures de débat sur les injustices de la finance internationale. En effet, la Chambre ne compte plus certains membres d'un autre parti politique; en particulier, elle ne compte plus dans ses rangs un monsieur qui pourrait prononcer au moins trois discours de 40 minutes sur ce sujet.

Toutefois, comme je l'ai déjà dit, à mon avis, la mesure que l'on prend maintenant est utile. Peut-être dans les circonstances actuelles, comme l'a signalé le ministre, est-ce vraiment une mesure nécessaire. Il faut renforcer davantage ces deux organismes internationaux non seulement parce que la valeur du commerce international s'est accrue, comme l'a dit le ministre, mais aussi parce que le niveau des prix a monté.

Je ne me plains nullement de ce que le Canada participe davantage à ces organismes internationaux. Par le passé, nous avons joué un rôle très utile dans le cadre de la Banque et du Fonds non seulement par les contributions que nous leur avons fournies mais aussi par le dévouement éclairé avec lequel les représentants du Canada ont orienté les affaires de ces institutions. Ici, je ne songe pas seulement, ni même peut-être d'abord, aux représentants ministériels.

L'accroissement de la contribution du Canada, comme l'a déclaré le ministre, est plus forte que celle du pourcentage général